

# PIECES A FOURNIR POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION EN BTS

## Pour toute inscription ou réinscription :

- fiche de renseignement et règlement interne du lycée complétés et signés
- BTS 1<sup>ère</sup> année** ► un chèque de 160 € à l'ordre du Lycée Clovis Hugues (frais d'inscription)
  - redoublant du Lycée Clovis Hugues : un chèque 130 € (frais de réinscription)
- BTS 2<sup>ème</sup> année** ► un chèque de 130 € à l'ordre du Lycée Clovis Hugues (frais de réinscription)
  - étudiant intégrant un BTS 2<sup>ème</sup> année et ayant effectué un BTS Tourisme ou CG 1<sup>ère</sup> année dans un autre établissement que Clovis Hugues : un chèque de 160 € (frais d'inscription)
- original de l'assurance scolaire concernant **la période du 01/09/2020 au 01/09/2021** :
  - **RC Scolaire et Extra-Scolaire** (avec extension de garanties aux sorties et stages)
  - **Individuelle Accident**

## Uniquement dans le cadre d'une PREMIERE inscription (nouvelle arrivée en BTS 1<sup>ère</sup> ou BTS 2<sup>ème</sup> année) :

- 03 photos d'identité
- 10 enveloppes autocollantes timbrées format 22x11 (DL) au nom et adresse des parents
- photocopie recto/verso de la carte d'identité ou passeport de l'élève **en cours de validité**
- photocopie du livret de famille (**intégralement**)
- éventuellement photocopie du jugement de divorce pour les mineurs
- 01 certificat médical attestant de la bonne santé et de l'aptitude à la profession
- 01 certificat de fin de scolarité de l'ancien Etablissement (**exéat**)
  - sauf pour les étudiant(e) inscrit(e) à l'Université l'année précédente
- 01 copie du relevé de notes du Baccalauréat **afin de confirmer votre inscription**

**P.S. :** Le dossier **complet** doit nous être adressé lors des résultats du Baccalauréat.

Les étudiants **déjà titulaires du Baccalauréat** doivent nous remettre le dossier **au plus tard le 4 juillet 2020**.

## Eléments à retourner au plus tôt

- ◆ **fiche de renseignement** complétée et signée par l'étudiant-e- et les parents. Merci de vérifier que la mention manuscrite a bien été écrite sous les signatures au dos de la fiche.
- ◆ **règlement intérieur** complété et signé par l'étudiant-e- et les parents.
- ◆ **chèque** à l'ordre du Lycée Clovis Hugues correspondant aux :
  - **BTS 1<sup>ère</sup> année** : frais d'inscription de 160 € ● 130 € si redoublement d'étudiant-e-s de Clovis Hugues.
  - **BTS 2<sup>ème</sup> année** : frais de réinscription de 130 € ● 160 € pour les étudiant-e-s ayant effectué un BTS 1<sup>ère</sup> année dans un autre établissement.

Ces éléments doivent nous être envoyés au plus tôt à l'adresse suivante :

Lycée Clovis Hugues  
7 rue Fernand Dol  
13100 AIX-EN-PROVENCE

Vous pouvez déposer le dossier dans la boîte aux lettres ou le remettre en main propre au secrétariat de Direction à l'adresse ci-dessus aux horaires d'ouverture (de 8h à 12h et de 13h à 17h).